

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2018-2019

*L’école devient, à la rentrée scolaire 2018-2019, obligatoire pour les enfants âgés de 3 ans. Les enfants peuvent être également admis, dans la limite des places disponibles, s’ils ont atteint l’âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire où à partir de leur date anniversaire.*

Pour que votre enfant devienne un élève à la rentrée, vous pouvez l’inscrire directement à l’école de Champvert.

Afin d’inscrire votre enfant à l’école, veuillez prendre **rendez-vous avec la directrice un lundi, mardi, jeudi ou vendredi du 14 mai au 1er juin 2018**.

Lors de ce rendez-vous, merci de bien vouloir apporter :

* le **livret de famille**, une carte d’identité ou l’extrait d’acte de naissance
* la carte d’identité du responsable légal
* le **carnet de santé** afin d’attester que l’enfant a reçu les vaccinations obligatoires (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique)

Une **matinée « découverte de l’école »** est organisée **le vendredi 8 juin 2018**. Votre enfant sera accueilli par l’enseignante et l’ATSEM entre **8h20 et 8h30**. Il participera à diverses activités proposées à l’école. Puis, il vous retrouvera à **12h00**.

Pour toutes questions n’hésitez pas à appeler l’école.

Mme Patry

Directrice de l’école de Champvert

03.86.25.29.13